

Préface à La Revue des Deux Rives- Europe / Maghreb n°4 :
« Langues de France et français d'ailleurs »
Direction Michel Quitout, éd L'Harmattan

Michel QUITOUT me fait l'honneur de me demander une préface à ce numéro. J'ai accepté et je le remercie : même si je ne suis pas linguiste de profession, ni de formation, mon travail m'a amené à avoir, à professer, à pratiquer, certaines opinions sur le thème proposé. Qui heurteront peut-être certains. Mais, après tout, c'est parce que je viens d'un ailleurs mal connu – où je vis toute l'année – que Michel m'a sollicité, et les ailleurs ont pour première fonction de déranger. Il serait condescendant de ma part que, pour le public de cette revue, je me déguise en membre du sérail : je resterai donc le barbare que je suis, mais sans aucunement forcer le trait (autre condescendance).

Et je dirai tout d'abord que l'idée de « défendre » la langue française, ou les langues « régionales », est à mille lieues de mes préoccupations, de mon travail militant et artistique. Idem pour l'idée de « diversité » linguistique. Je m'explique :

- Ce sont les œuvres qui font les langues, et non les langues qui font les œuvres¹. Ce sont les œuvres qui asseyent, délimitent, « historient », civilisent, « réalisent » les langues, qui définissent telle langue comme langue une-telle et non telle autre. A côté des grands exemples (la Bible, le Coran...) on peut placer des exemples plus modestes (les troubadors occitans, le chansonnier basque...) mais tout aussi pertinents, ou des œuvres n'ayant que secondairement à voir avec les champs spirituel, philosophique ou littéraire (droit privé, constitutions politiques, traités d'économie, règles de civilité, etc etc...).

- Les œuvres politico-économiques à proprement parler (conquêtes, colonisation, organisation des royaumes ou de l'Etat...) n'imposent des langues que lorsque celles-ci sont portées par des œuvres intellectuelles (redondance). Et la politique de promotion des œuvres trouve ses principes premiers au cœur des œuvres elles-mêmes. L'exemple français est parlant, bien qu'encore très mal entendu : au cœur de toutes les œuvres intellectuelles françaises, il y a la centralisation administrative et politique, puis le centralisme culturel². Ce que j'essaie de montrer dans différents textes³.

- La « défense » de la langue française est le plus souvent défense de la langue de communication. Qui oublie les œuvres. Et qui parfois, les oubliant, prête à la langue les qualités des discours (la « langue des Lumières »)⁴ (si c'était la « clarté » de la langue française qui avait fait son rayonnement, pourquoi ne le fait-elle plus ?)⁵. Ou qui ne parle que des œuvres consacrées, et consacrées par un ordre que justement on voudrait transformer. Evangelia Petroki le note bien lorsqu'elle rapporte que « la réputation de la langue française, étant véhicule de culture, associée avec la mode et la cuisine ou bien avec le romantisme et la noblesse, n'émeut plus les parents – ce sont surtout eux qui choisissent une langue pour les enfants. » (page 87).

- Cette « défense » oublie les traductions comme œuvres, dans le passé. Et ne les compte pas, ou peu, dans les œuvres à accomplir (retraduction des œuvres passées : signe de la vitalité d'une langue/culture ; traduction des œuvres étrangères – ou des œuvres en langues

¹ Pour l'exploration de ce thème, voir Henri Meschonnic, Actes des débats du Forum des Langues, Toulouse 1994 – 2005 - Carrefour culturel Arnaud-Bernard, www.arnaud-bernard.net

² Pour la distinction entre centralisation et centralisme, voir Félix Castan, Manifeste multiculturel et anti-régionaliste, éd. Cocagne, Montauban, 1984

³ Voir Claude Sicre : « Je n'ai pas toujours eu une certaine idée de la France », les Temps Modernes n° 607, janvier-février 2000 et Claude Sicre, Chronique des Happy jours in Toulouse, Francia (à paraître).

⁴ Pour l'analyse de cette fameuse « clarté », voir Henri Meschonnic, « de la langue française », essai sur une clarté obscure » éd. Hachette, coll. Pluriel, 2001

⁵ Les linguistes, qui savent tout cela, auraient tort de sous-estimer l'argument : on le trouve encore aujourd'hui dans nombre de discours politiques ou diplomatiques et chez des grands prêtres de la francophonie. Voir par exemple, dernièrement, G ;de Broglie (membre de l'Académie française) Les chances du Français, Le Débat, Paris 2006

de France – d’aujourd’hui et de demain)⁶. Et ne sait donc pas mettre la traduction au cœur de la pédagogie : apprentissage d’une langue comme apprentissage d’une civilisation. Et comme transformation de la sienne. La « défense » défend les mots, les grammaires, oublie « l’illustration ». Car, quand elle veut « illustrer » et parler du rayonnement d’aujourd’hui, elle s’enferme dans les chiffres (nombre de locuteurs, nombre d’actions menées, argent investi, moyens souhaités...) et se tait sur les qualités, le rôle de la critique. Se tait sur l’essentiel : que véhicule la culture française, et donc le français ? Et comment pourquoi même question.⁷

- La notion de « diversité linguistique » me semble une notion inerte, qui postule un genre de consensus naturaliste (« espèces en danger »), l’utopie d’une paix mondiale entre les langues des dictionnaires, d’une tolérance généralisée démobilisatrice, s’appuyant sur des quantités, niant les œuvres et donc l’avenir, l’histoire. Qui, de plus, cache mal qui elle veut sauver en particulier (le français)⁸. Cette « diversité » est à l’opposé de la notion de « pluralité linguistico-culturelle »⁹ qui, elle, met en avant la tension entre les œuvres. Comme seule voie pouvant gagner du terrain sur les guerres.

- La peur-panique de la langue anglaise, et de la culture nord-américaine, est une conséquence de tous ces précipités idéologiques. Incompréhension tout d’abord : parce qu’on n’a en tête que la communication et la géo-stratégie linguistique, on ne voit pas que le rayonnement de l’anglais doit tout aux œuvres, autrefois comme aujourd’hui (ce n’est pas un pseudo « impérialisme » qui a fait le goût, à une certaine époque, pour la littérature nord-américaine, comme ce n’est pas lui qui a fait le succès du cinéma d’Hollywood ; ce n’est pas lui non plus qui a porté le jazz, le blues, le rock, le rap, mais de jeunes français - ou anglais pour le rock - qui sont allés chercher ces musiques, douées d’un démocratismes inouï en Europe, à la grande stupéfaction des industries américaines qui bien sûr, par la suite, ont volé au secours de la victoire culturelle pour en faire une victoire financière¹⁰). Et on oublie ce que le rayonnement de la langue française doit - c’est bien plus – aux conquêtes militaires et à la colonisation. Il y aurait pourtant une œuvre à faire de nous en expliquer.

- La « défense » du français et l’idéologie francophoniste, on l’a vu, oublie les langues de France. Que (première erreur, conceptuelle) (à laquelle s’ajoute l’ignorance et la condescendance) elles appellent « régionales », quand elles s’en souviennent. C’est une catastrophe. Parce que le problème que posent ces langues-cultures est au cœur du problème français :

- ◊ d’un point de vue purement tactique, la crédibilité de la philosophie de la « diversité » est nulle lorsque (c’est toujours) ses tenants oublie la « diversité » intérieure.

- ◊ la philosophie de la « diversité » ne peut en être une (de philosophie) que si elle défend des principes éthiques (et par la suite juridiques, on l’espère) universels, et donc si elle élabore dans le même temps l’universalité intellectuelle de ces principes. Pour l’élaboration desquels il y a à tenir compte de toutes les langues/cultures et en premier de celles qui disent le plus fort les effets de domination et « d’indivertité », parce qu’elles les ont subies plus que d’autres. Seule une « philosophie » de la communication peut s’en passer.

- ◊ cette « philosophie » de la communication, et de la « diversité », oubliant les œuvres, donne partout du grain à moudre aux régionalismes ethniques et aux nationalismes régionaux. Les arguments pris pour combattre le pseudo-impérialisme anglais par les

⁶ Pour l’importance de la traduction, voir Henri Meschonnic « poétique du traduire » éd Verdier, 1999

⁷ Il faudrait aussi discuter l’idée de « véhicule », qui peut faire de la langue un instrument, un outil. De communication, donc. Et l’idéologie de la forme et du contenu, du message et du style, du signifié et du signifiant, par derrière. Voir Henri Meschonnic, Critique du Rythme, anthropologie historique du langage, éd. Verdier, 1982

⁸ Il est remarquable que les défenseurs de la « diversité linguistique » n’aient pas un mot, en général, pour les langues indigènes de France autres que le français . Voir par exemple dans ce numéro, l’article de J. Bologne, E. Dupuy et C. Fraismel. Voir aussi ce que la tactique francophoniste dit - ou plus souvent ne dit pas – des langues africaines et des créoles.

⁹ Voir Sicre « Je n’ai pas toujours eu une certaine idée de la France », ouvrage cité.

¹⁰ Pour cette histoire, voir Sicre, « Je n’ai pas toujours eu une certaine idée de la France », ouvrage cité et Linha Imaginòt, revue de la Grande Révolution des Quartiers du Monde (linhaimaginot@gmail.com; Linha Imaginòt, 35 place des Tiercerettes, 31000 Toulouse).

francophonistes sont repris tels quels par les régionalistes contre l' « impérialisme » de la culture française (eux aussi oublient les œuvres, par effet de modèle).

- S'il est judicieux, comme le fait Monsieur L.J.Calvet, de noter que la « mondialisation favorise les micro-nationalismes », c'est une grave erreur de vouloir renvoyer l'apprentissage de l'occitan, du kabyle, etc... «aux régions, aux associations » (page 14) :

- ◊ parce que renvoyer les langues aux « régions », c'est les lier à une régionalité, à un statut politique, donc, et favoriser le « micro-nationalisme » qu'on veut combattre ;

- ◊ parce que le kabyle ou l'occitan, pour ne prendre que ces deux exemples, ont contribué, par leurs œuvres, à construire la langue/culture algérienne, la langue/culture française¹¹. C'est éradiquer tout moyen de comprendre l'histoire de ces langues/cultures que d'ignorer leurs composantes. C'est boucher leur avenir que de les couper de leurs affluents intérieurs en renvoyant ces affluents au communicationnisme régional. C'est s'enlever tout moyen de construire une pluralité interne (tension des œuvres) qui seule peut inventer, sur place, de nouvelles valeurs, et contribuer à inventer un nouveau modèle international de confrontation intellectuelle et de vivre ensemble¹².

- ◊ parce que la question des langues indigènes de France pose la question de l'organisation culturelle de la France. Et que le centralisme, niant ces langues/cultures, a construit un mouvement qui nie aussi toute expression francophone non-consacrée par un centre narcissique. Condamne à mort (ou aux utopies de plus en plus gémissantes) la culture française, en condamnant sa pluralité la plus intime.

- La France, et la langue/culture française, débarrassée de toutes ces entraves idéologiques, peut alors trouver effectivement le vecteur de son rayonnement dans une philosophie du « multilatéralisme ». Mais, on le voit, celui-ci est à reconsidérer complètement. C'est ce que propose Henri Meschonnic dans son projet de Déclaration Universelle des Devoirs envers les langues et les cultures.¹³

Claude Sicre, Toulouse, avril 2006

Claude Sicre est musicien « folklorique » (comme il se nomme lui-même).

Auteur – compositeur (Fabulous Trobadors) il donne des chansons à d'autres (Bombes2Bal, Femnouzes T, Zebda, Nouveaux Cantadors, etc...).

Titulaire d'un DEA de linguistique romane et 3ème cycle d'Ethnomusicologie (EHESS) réussis en autodidacte, alors qu'il travaillait comme musicien dans ces domaines.

Inventeur et promoteur des Conversations Socratiques de rue, des Repas de Quartier, du « Forom des langues du Monde » de Toulouse (concept repris par 15 villes françaises et 2 à l'étranger).

Promoteur, avec le Carrefour culturel Arnaud-Bernard, de la Déclaration sur les Devoirs envers les langues et les cultures, lancée par Henri Meschonnic dans le cadre du « Forom des langues » de 2001.

Concepteur et promoteur du projet de Nationalisation des Langues et Cultures de France.

¹¹ On ne comprend rien à la stratégie interne à l'idéologie « langue française » si on ne sait pas contre qui elle s'est pensée et développée, à partir de l'Académie (« enfin Malherbe vint... » « dégasconniser la cour »).

¹² C'est pourquoi, contre la régionalisation, nous proposons la Nationalisation des langues et Cultures de France (cf Actes des débats du « Forom des langues »)

¹³ voir Actes- interventions et débats- du « Forom des langues du Monde », 2001-2005, Toulouse – Carrefour culturel Arnaud-Bernard : www.arnaud-bernard.net